

Projection
de population âgée
potentiellement dépendante
dans le **Loiret**



horizon 2015

- juin 2007 -

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 1 |
| Le vieillissement de la population du Loiret | 3 |
| Le Loiret : une population aussi âgée qu’au niveau métropolitain | 3 |
| Presque 40 000 personnes supplémentaires de 60 ans ou plus d’ici 2015 dans le Loiret..... | 4 |
| Où sont ces nouveaux seniors ? | 5 |
| Qui sont ces nouveaux seniors ?..... | 6 |
| La population âgée dépendante du Loiret | 8 |
| Les femmes plus concernées par la dépendance | 8 |
| Une augmentation soutenue de la population âgée dépendante à partir de 2005... 8 | |
| Le mode de vie des seniors : un indicateur de dépendance..... | 10 |
| L’offre de soins pour personnes âgées dans le Loiret | 11 |
| Le Loiret peu équipé en places de soins infirmiers à domicile..... | 11 |
| Les établissements d’hébergement de personnes âgées dépendantes | 12 |
| Annexes..... | 13 |
| Glossaire | 13 |
| Personne âgée | 13 |
| Dépendance | 13 |
| Taux de prévalence à la dépendance..... | 13 |
| Méthodologie des projections de population..... | 13 |
| Passage d’une projection de population à une projection de population dépendante | 14 |
| Établissements d’Hébergement Pour Personnes Âgées Dépendantes..... | 14 |

Introduction

Cette étude a pour objet les évolutions de la population des personnes âgées dépendantes d'ici 2015. L'image des personnes âgées a beaucoup évolué au cours du dernier siècle. Par exemple, en 1911, on pouvait encore lire « vieillard : plus de 50 ans ». Dans cette étude, on entend par « personnes âgées » les personnes de 60 ans et plus. Une analyse plus spécifique sera réalisée sur une population particulièrement à risque vis à vis de la dépendance : les 80 ans et plus.

La dépendance sera considérée au sens des quatre premiers groupes de la grille Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources (AGGIR cf. annexe Dépendance). La dépendance dans ces quatre groupes va du confinement au lit ou à un fauteuil avec perte d'autonomie mentale, locomotrice et sociale à l'incapacité pour les personnes d'assumer les transferts, la toilette et l'habillement mais qui, une fois levées, peuvent être autonomes à l'intérieur de leur logement.

Le vieillissement de la population s'accélèrera en France à partir de 2006 avec l'arrivée d'une génération nombreuse dans le troisième âge. Ceci pose différents problèmes et a des répercussions en matière de santé publique pour la prise en charge des personnes âgées partiellement ou complètement dépendantes. L'allongement de la durée de vie, qui est principalement un allongement de la vie sans dépendance, est le facteur le plus important du vieillissement de la population.

Ce rapport commencera donc par un examen du vieillissement en comparant le Loiret, la région Centre et la France métropolitaine. Ainsi, au vu des principaux éléments explicatifs de l'évolution de la population âgée, sera alors étudié une population plus spécifique : les personnes âgées dépendantes. Enfin, une offre de soins étant nécessaire au maintien des personnes âgées dépendantes dans le département, on s'intéressera également à celle-ci.

La population âgée du Loiret représentait 125 000 personnes en 1999. Elle compterait 50 000 personnes de plus en 2015, soit une population de plus de 175 000 personnes. Cette hausse aurait principalement lieu entre 2006 et 2015 (+ 40 000 personnes âgées). Sur la même période, la population des 80 ans et plus, très touchée par la dépendance, augmenterait de 75 %. Cette population est, dans le Loiret comme en France métropolitaine, très féminine. En effet, les femmes représentaient en 1999 56,5 % de la population âgée et 66,4 % de personnes de 80 ans et plus. Ces ratios tendraient à s'amenuiser, mais resteraient toutefois plus importants en faveur des femmes.

La population âgée dépendante du Loiret était estimée à 8 250 personnes en 1999. Entre 1999 et 2015, elle augmenterait de 40 %. Cette hausse commencerait en 2005 puis s'accélérerait jusqu'en 2012 où le taux de croissance annuel atteindrait près de 1,6 %. Une telle hausse entraînerait des modifications de la structure de cette population : les plus de 80 ans (actuellement 58,3 % de la population dépendante) représenteraient ainsi 69 % de la population âgée dépendante. Une moindre féminisation de la population âgée dépendante serait de plus engagée (- 2 points en 2015).

Une autre particularité de cette population est qu'une forte proportion d'entre elle vit en institution : 37 % en 1999. Cette part passerait à 39 % en 2015. La relative stabilité de cette part masque cependant une réelle évolution en effectif car la population âgée dépendante augmente fortement entre ces deux dates.

Une hausse de plus 20 % des besoins d'hébergement en institution de personnes âgées dépendantes est donc à envisager. Les places médicalisées d'hébergement en établissement conventionné (convention entre l'État, le Conseil général et l'établissement) étaient encore assez peu nombreuses en 2006 : 72,3 lits pour 1 000 personnes de plus de 75 ans contre 77,1 pour la région et 92,0 en Indre-et-Loire. Il en est de même pour les services de soins infirmiers à domicile.

Des personnes âgées potentiellement dépendantes

Cette étude donne une estimation de l'évolution et du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes à l'horizon 2015. Bien plus que les chiffres absolus, ce sont les évolutions qui sont éclairantes.

Ces chiffres résultent d'une projection qui repose sur des hypothèses démographiques (dans cet exercice les hypothèses les plus importantes concernent la mortalité et les soldes migratoires) et sur une méthode qui approche le risque de dépendance aux âges avancés.

Cette méthode est dite « structurelle » au sens où elle ne prend en compte que des répartitions de la population par âge, par sexe et par mode de résidence, comme facteurs explicatifs du risque de dépendance à l'échelle du département. On conçoit que de nombreux autres facteurs entrent en ligne de compte, facteurs qui peuvent être particuliers, tels que les modes alimentaires, les habitudes culturelles, l'exposition à certains facteurs pathogènes (naturels, industriels...). Ces facteurs spécifiques ne sont pas facilement observables, si bien que l'on se contente des facteurs généraux pour lesquels on a pu établir, au niveau national, une relation statistique avec la dépendance.

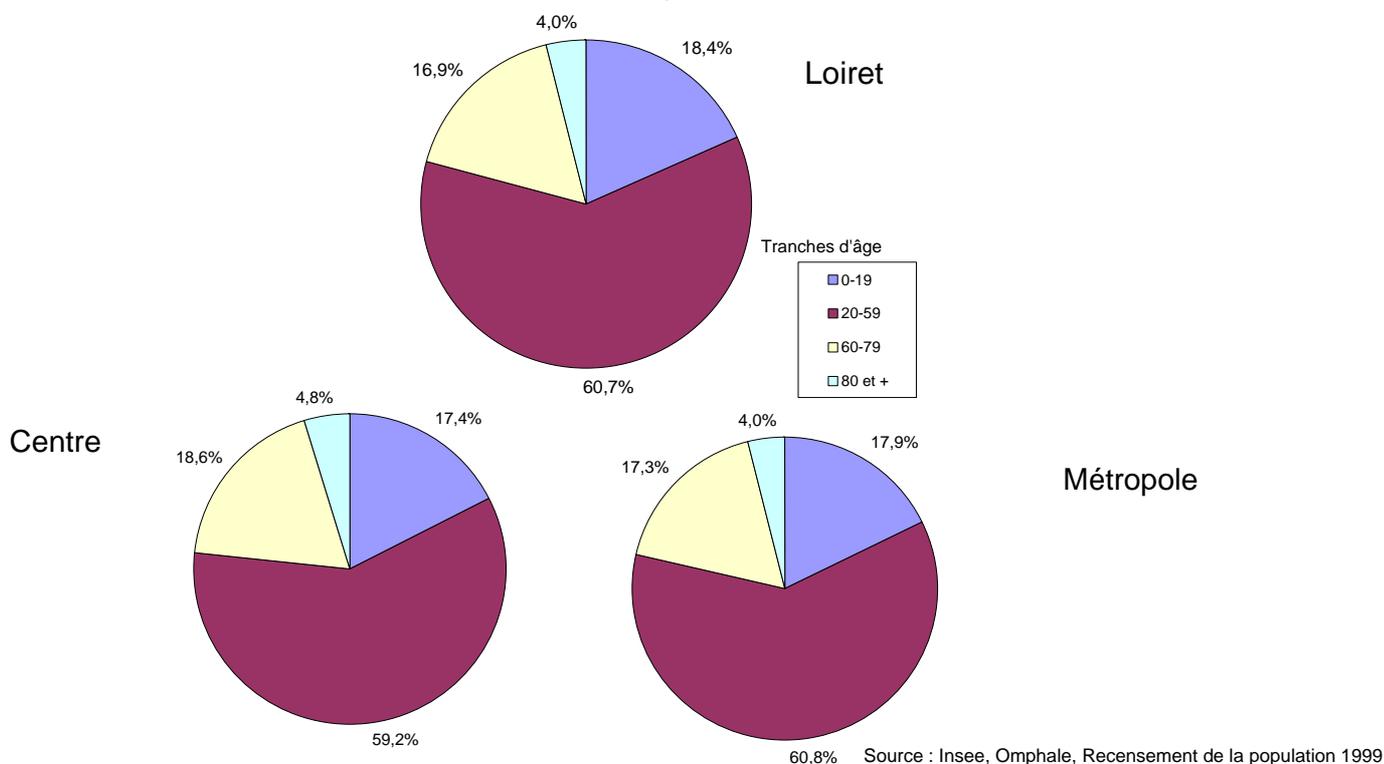
Dans ces conditions, on parle de « personnes âgées potentiellement dépendantes » pour souligner le caractère « théorique » du résultat. Il ne doit pas être confondu avec un nombre de personnes réellement dépendantes, pas plus qu'un nombre de personnes bénéficiant de l'allocation de personnes âgées (APA). L'observation de la dépendance obéit à un protocole rigoureux lors d'entretiens faits par des spécialistes de la santé et s'exprime sur « une échelle de dépendance ». Le nombre de bénéficiaires de l'APA traduit quant à lui un nombre de personnes prises en charge au titre d'une politique publique en faveur des personnes âgées en difficultés de santé.

Le vieillissement de la population du Loiret

On peut rendre compte du vieillissement de la population en étudiant l'augmentation de la part de personnes âgées dans la population totale ou l'évolution des effectifs de personnes âgées. Le premier axe amène à des problématiques de prise en charge de la population âgée. Le second permet une étude des besoins engendrés par cette population ou de la demande créée. La présente analyse se place dans cette seconde optique.

La croissance en effectif de la population âgée est appelée gérontocroissance. Celle-ci est ici étudiée via trois tranches d'âge : les 60 ans et plus, les 80 ans et plus et les 85 ans et plus. La première tranche d'âges permet de mesurer l'ampleur de la gérontocroissance, la deuxième est une classe d'âge avec des risques de dépendance très élevés et la dernière permet de souligner l'importance des différences d'effectifs intergénérationnels. La moitié de la population dépendante appartient à cette dernière tranche.

Le Loiret : une population aussi âgée qu'au niveau métropolitain



Le Loiret est le deuxième département le moins âgé de la région Centre avec seulement 21 % de personnes âgées de plus de 60 ans. Seul l'Eure-et-Loir présente une proportion de personnes âgées dans sa population plus faible. Dans ce département la surreprésentation des moins de 20 ans entraîne une sous-représentation des plus de 60 ans.

La structure de la population par âge du Loiret est très proche de celle de la métropole. Une légère surreprésentation des baby-boomers est toutefois observable dans le Loiret où les baby-boomers représentent un point de plus dans la population départementale qu'au niveau métropolitain. Cette spécificité ne sera pas sans conséquence sur le vieillissement de la population du Loiret. La surreprésentation des baby boomers est propre au Loiret. Le reste de la région n'est pas concerné par celle-ci, à l'exception de l'Indre-et-Loire en raison de la présence de l'agglomération tourangelle qui concentre plus de baby-boomers que la moyenne régionale. Ceci est dû à la structure de l'emploi de cette ville d'état.

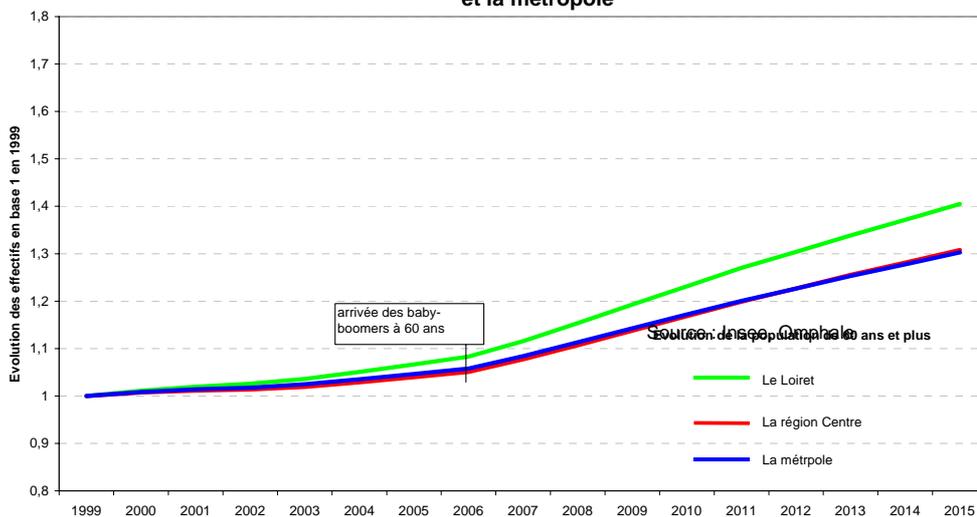
Les femmes plus présentes aux grands âges que les hommes

| Répartition par tranches d'âge en % | Loiret | | | | Région | | | | Métropole | | | |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|------------------------|------------|------------|------------|------------------------|------------|------------|------------|------------------------|
| | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes (en %) | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes (en %) | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes (en %) |
| | | | | | | | | | | | | |
| 60 à 69 ans | 43,5 | 47,7 | 40,2 | 52,1 | 42,5 | 46,8 | 39,3 | 52,2 | 43,9 | 48,9 | 40,3 | 52,8 |
| 70 à 74 ans | 19,8 | 20,3 | 19,3 | 55,1 | 19,7 | 20,5 | 19,2 | 54,9 | 19,9 | 20,6 | 19,5 | 56,4 |
| 75 à 79 ans | 17,3 | 16,8 | 17,7 | 57,6 | 17,5 | 17,1 | 17,8 | 57,5 | 17,4 | 16,6 | 17,9 | 59,6 |
| 80 à 84 ans | 7,3 | 6,6 | 7,9 | 60,7 | 7,5 | 6,6 | 8,1 | 61,5 | 7,3 | 6,3 | 8,1 | 63,5 |
| 85 à 89 ans | 7,7 | 6,0 | 9,1 | 66,2 | 8,1 | 6,2 | 9,5 | 66,4 | 7,4 | 5,4 | 8,8 | 69,1 |
| 90 ans et + | 4,5 | 2,7 | 5,8 | 73,6 | 4,7 | 2,7 | 6,1 | 74,3 | 4,0 | 2,2 | 5,3 | 76,7 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 56,3 | 100 | 100 | 100 | 56,5 | 100 | 100 | 100 | 57,7 |

Source : Recensement de la population 1999

Par contre, la région Centre dans son ensemble présente une légère spécificité sur les 80 ans et plus : ils sont plus présents dans la population qu'au niveau métropolitain. Cette tranche d'âge représente 18,7 % de la population métropolitaine de 60 ans et plus contre 20,3 % de celle de la région Centre. Les femmes sont plus présentes dans les classes d'âges élevées que les hommes en raison de leur espérance de vie plus longue. Ce phénomène est légèrement moins marqué dans le Loiret que dans la région Centre et dans la métropole. On note ainsi une présence plus importante des femmes au niveau métropolitain : 57,7 % en métropole contre 56,5% dans le Centre et 56,3 % dans le Loiret.

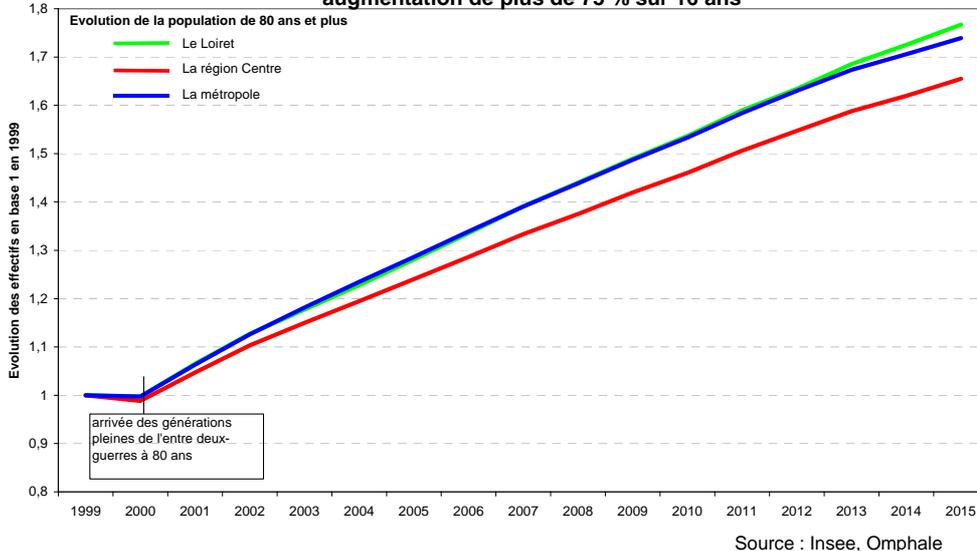
Les plus de 60 ans augmentent de 10 points de plus dans le Loiret que dans la région et la métropole



Presque 40 000 personnes supplémentaires de 60 ans ou plus d'ici 2015 dans le Loiret

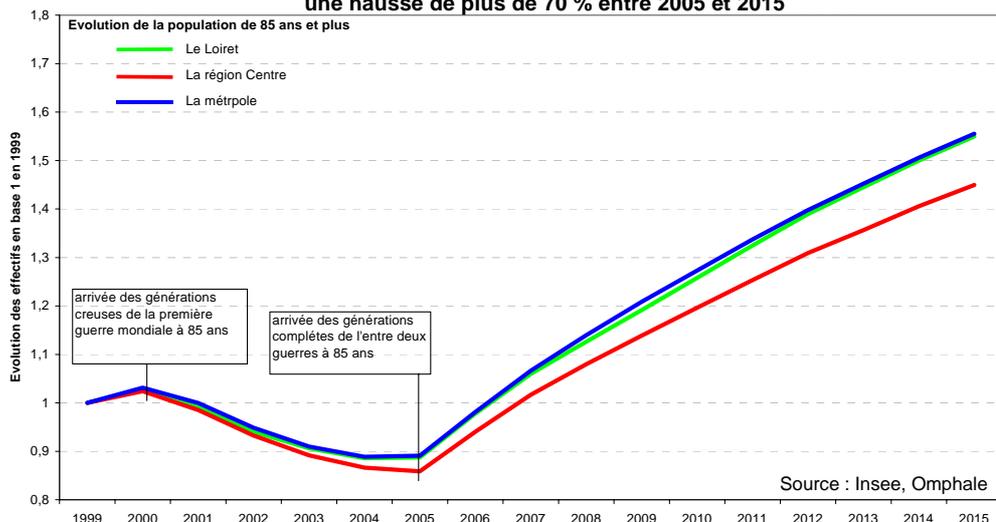
La croissance des 60 ans et plus est plus marquée dans le département du Loiret que dans la région Centre. Entre 1999 et 2015 cette population augmente de 40 % dans le Loiret alors qu'elle n'augmente que de 30 % au niveau régional et métropolitain. Cet écart s'explique en grande partie par une présence plus importante des baby-boomers dans le département en 1999. On comptera presque 40 000 sexagénaires de plus dans le Loiret en 2015 qu'en 2006. La croissance des 80 ans et plus ainsi que celle des 85 ans et plus dans le Loiret sont très proches de ce que l'on peut constater au niveau métropolitain. La

Une croissance continue des plus de 80 ans dans le Loiret les amène à une augmentation de plus de 75 % sur 16 ans



Source : Insee, Omphale

Le Loiret et la métropole : des évolutions très proches pour les 85 ans et plus avec une hausse de plus de 70 % entre 2005 et 2015



surreprésentation des 80 ans et plus en 1999 au niveau régional explique les légères différences d'évolutions relatives ci-dessus présentées. La croissance relative régionale est ainsi moins importante. Quelle que soit la zone, l'entrée de la génération nombreuse de l'entre-deux-guerres marque fortement les évolutions. Mais on constate aussi dans l'évolution des 85 ans

ou plus l'arrivée de la génération creuse correspondant à la génération de la première guerre mondiale. Ainsi, c'est en 2006 qu'est observé l'effectif le plus faible de personnes de 85 ans ou plus alors que cette population est la plus touchée par la dépendance.

Où sont ces nouveaux seniors ?

La zone d'emploi d'Orléans concentre la majeure partie des effectifs de seniors du département. En effet, 53 % de la population des 60 ans et plus du Loiret réside dans la zone d'emploi d'Orléans. Toutefois, cette part est inférieure à la concentration de la population totale dans cette zone d'emploi : 62 % de la population départementale réside dans cette zone d'emploi. Il en va de même pour les personnes de 80 ans et plus. La part des personnes âgées est donc moins importante dans la zone d'emploi d'Orléans que dans les autres zones d'emploi du département (cf. tableaux ci dessous).

A contrario, la zone d'emploi de Montargis, où presque 26 % de la population avait 60 ans ou plus en 1999, apparaît comme la zone d'emploi la plus âgée du Loiret. Elle comptait 18,5 % de la population du Loiret en 1999 et plus de 23 % de la population âgée du département. Concernant les personnes de plus de 80 ans, la zone d'emploi de Gien présentait la part la plus importante avec 5,1 %.

Les 60 ans et plus

| Zones d'emploi | Part des 60 ans et plus (en %) | | | Population des 60 ans et plus | | |
|----------------|--------------------------------|------|------|-------------------------------|-------|--------|
| | 1999 | 2006 | 2015 | 1999 | 2006 | 2015 |
| Orléans | 17,4 | 18,5 | 23,3 | 66274 | 74523 | 100114 |
| Montargis | 25,9 | 26,3 | 31,3 | 29644 | 31170 | 38410 |
| Pithiviers | 22,7 | 22,4 | 27,5 | 12956 | 13380 | 17102 |
| Gien | 25,1 | 25,5 | 31,1 | 16101 | 16277 | 19895 |

Source : Insee Omphale

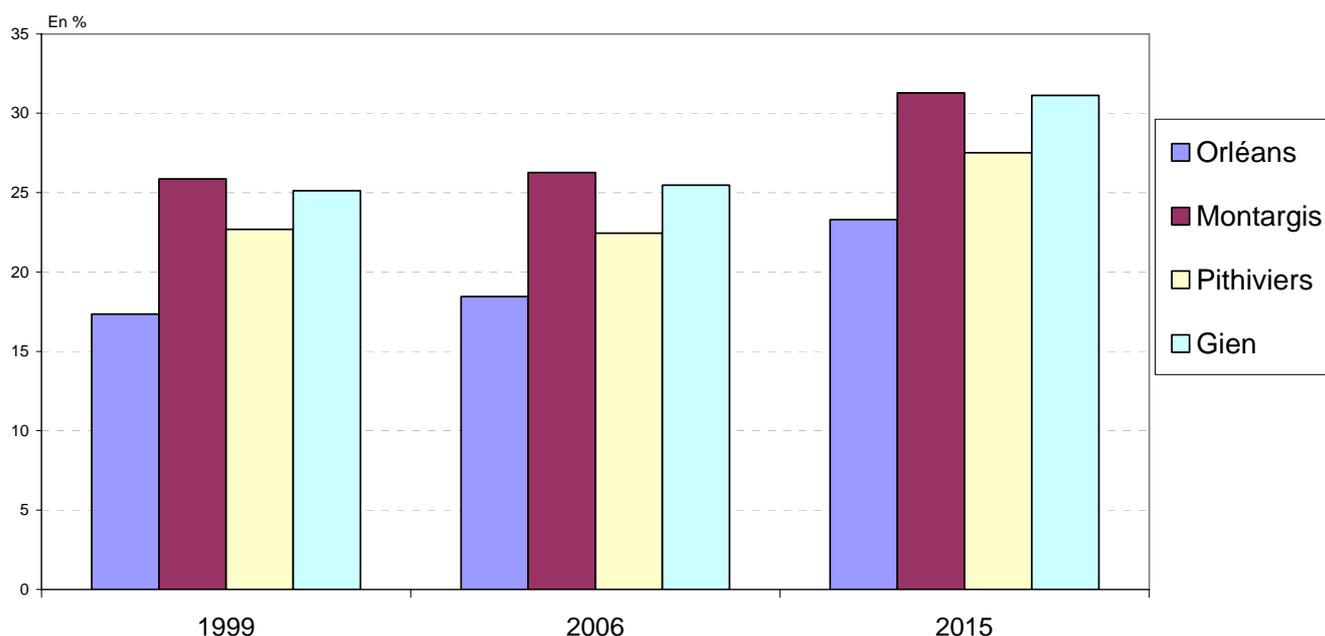
Les 80 ans et plus

| Zones d'emploi | Part des 80 ans et plus (en %) | | | Population des 80 ans et plus | | |
|----------------|--------------------------------|------|------|-------------------------------|-------|-------|
| | 1999 | 2006 | 2015 | 1999 | 2006 | 2015 |
| Orléans | 3,2 | 4,2 | 5,3 | 12272 | 16908 | 22779 |
| Montargis | 4,6 | 5,9 | 7,7 | 5224 | 7034 | 9397 |
| Pithiviers | 4,4 | 5,5 | 6,7 | 2525 | 3272 | 4178 |
| Gien | 5,1 | 6,1 | 7,6 | 3293 | 3923 | 4842 |

Source : Insee Omphale

Ainsi, en 1999, la zone d'emploi d'Orléans était celle qui concentrait le plus de personnes âgées en effectifs. La zone d'emploi de Montargis était celle où la proportion de personnes âgées est la plus élevée et celle de Gien était celle où les personnes très âgées étaient les plus présentes.

Une croissance de la part des 60 ans et plus très marquée à Montargis



Source : Insee, Omphale

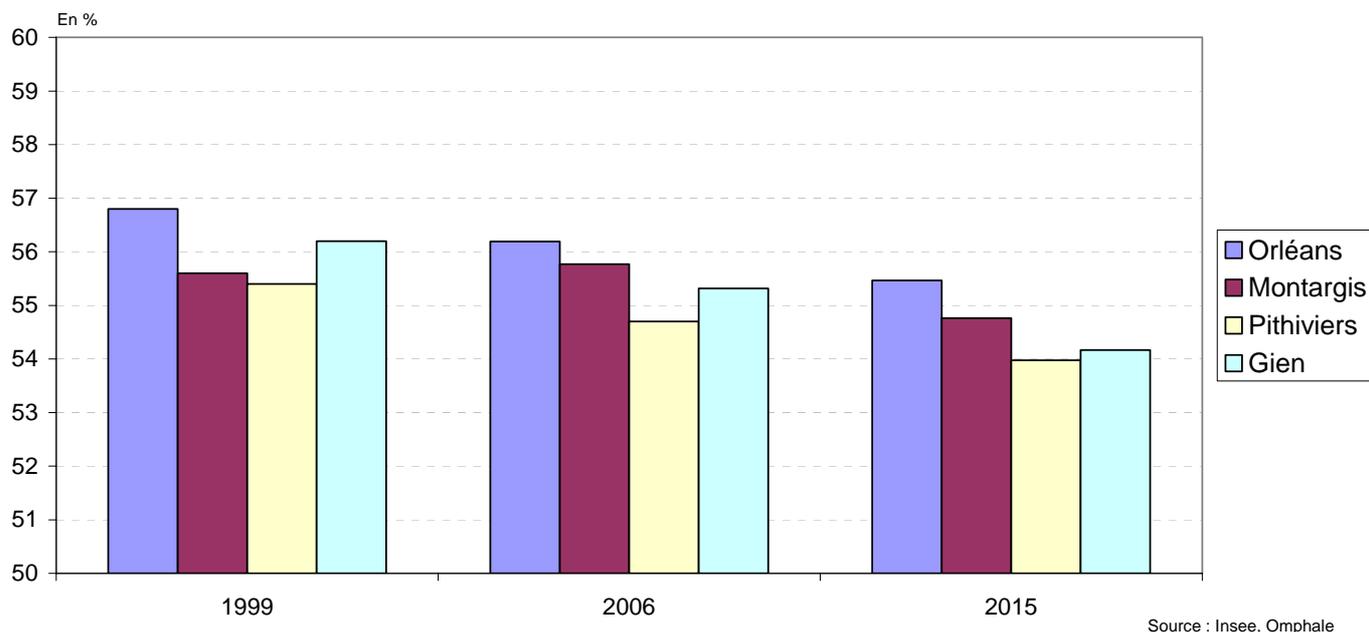
Entre 1999 et 2006, les évolutions de la part des sexagénaires dans la population sont faibles, sauf à Orléans. En effet, dans cette zone d'emploi, la hausse sur ces 7 années est presque de +1 point. Dans les zones d'emploi de Montargis et Gien, la hausse n'est que de +0,4 point. Pithiviers se démarque avec une baisse de la part des sexagénaires. Par contre, quelle que soit la zone, la population des 60 ans et plus augmente en effectifs. Pour les plus de 80 ans la hausse est déjà marquée car elle a commencé dès 2000 (+1 point en 7 ans dans les quatre zones d'emploi).

Les évolutions les plus notables ont lieu entre 2006 et 2015 avec des hausses importantes tant des parts relatives que des effectifs des plus de 60 ans (5 points de plus et une population qui augmente de 15% à 30 %). La zone d'emploi de Gien se démarque doublement : elle rattrape quasiment Montargis en part de sexagénaires, ce qui représente l'augmentation la plus importante en part. Cette hausse, qui est la plus importante relativement à la taille de la zone d'emploi de Gien, est aussi la plus faible en effectifs parmi les zones d'emploi du Loiret. Pour les personnes de plus de 80 ans, la hausse de la part est de plus de un point avec des hausses en effectif allant jusqu'à 30 %. Une croissance particulièrement marquée aurait lieu dans la zone d'emploi de Montargis dont la part dépasserait alors celle de Gien.

Qui sont ces nouveaux seniors ?

La structure de la population âgée varie peu d'une zone d'emploi à l'autre dans le département. On constate toutefois une féminisation de la population âgée moins importante dans les zones d'emploi de Montargis et Pithiviers surtout pour les tranches d'âges élevées. Les zones d'emploi d'Orléans et de Montargis ont également une part des 85-89 ans moins importante que les deux autres zones d'emploi. Ces dernières ont une part de jeunes seniors moins élevée.

Une baisse plus marquée à Gien de la part des femmes dans la population de 60 ans et plus



Entre 1999 et 2015 le taux de féminisation diminuerait dans toutes les zones d'emploi du Loiret. Seule la zone de Gien connaîtrait une baisse plus marquée que le reste du territoire. De ce fait, elle arriverait au niveau de la zone d'emploi de Pithiviers avec 54 % de femmes dans la population de plus de 60 ans.

Au niveau de la structure par âge, l'évolution majeure est l'arrivée des nombreux baby-boomers à l'âge de 60 ans. Ce passage est marqué dans toutes les zones d'emploi. Le second point important est l'arrivée de la génération pleine de l'entre-deux-guerres aux âges de 80 et 85 ans. Tout comme le passage des baby-boomers à l'âge de 60 ans, cette évolution est observée dans toutes les zones d'emploi.

Répartition part tranches d'âges de la population

| Répartition par tranches d'âge en % | Zone d'emploi d'Orléans | | | | Zone d'emploi de Montargis | | | | Zone d'emploi de Pithiviers | | | | Zone d'emploi de Gien | | | |
|-------------------------------------|-------------------------|--------|--------|----------------------|----------------------------|--------|--------|----------------------|-----------------------------|--------|--------|----------------------|-----------------------|--------|--------|----------------------|
| | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes en % | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes en % | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes en % | Total | Hommes | Femmes | Part des femmes en % |
| 60 à 69 ans | 44,3 | 48,8 | 40,9 | 52,4 | 43,5 | 47,2 | 40,6 | 51,9 | 41,1 | 45,0 | 38,0 | 51,2 | 41,8 | 46,0 | 38,5 | 51,8 |
| 70 à 74 ans | 19,3 | 19,8 | 18,9 | 55,7 | 20,6 | 20,9 | 20,3 | 54,9 | 20,8 | 21,7 | 20,0 | 53,3 | 19,3 | 19,9 | 18,8 | 54,7 |
| 75 à 79 ans | 17,1 | 16,3 | 17,6 | 58,8 | 17,3 | 17,0 | 17,5 | 56,3 | 17,9 | 17,2 | 18,4 | 57,1 | 17,8 | 17,9 | 17,6 | 55,8 |
| 80 à 84 ans | 7,4 | 6,6 | 8,0 | 61,4 | 7,3 | 6,6 | 7,9 | 59,9 | 6,7 | 6,1 | 7,3 | 59,8 | 7,3 | 6,8 | 7,8 | 59,6 |
| 85 à 89 ans | 7,5 | 5,8 | 8,8 | 66,6 | 7,2 | 5,6 | 8,4 | 65,4 | 8,5 | 6,8 | 9,9 | 64,1 | 8,9 | 6,6 | 10,7 | 67,5 |
| 90 ans et + | 4,4 | 2,6 | 5,7 | 74,6 | 4,1 | 2,7 | 5,3 | 71,1 | 5,0 | 3,2 | 6,5 | 71,6 | 5,0 | 2,8 | 6,7 | 75,5 |
| 60 ans et plus | | | | 56,8 | | | | 55,6 | | | | 55,4 | | | | 56,2 |

Source : Recensement de la population 1999

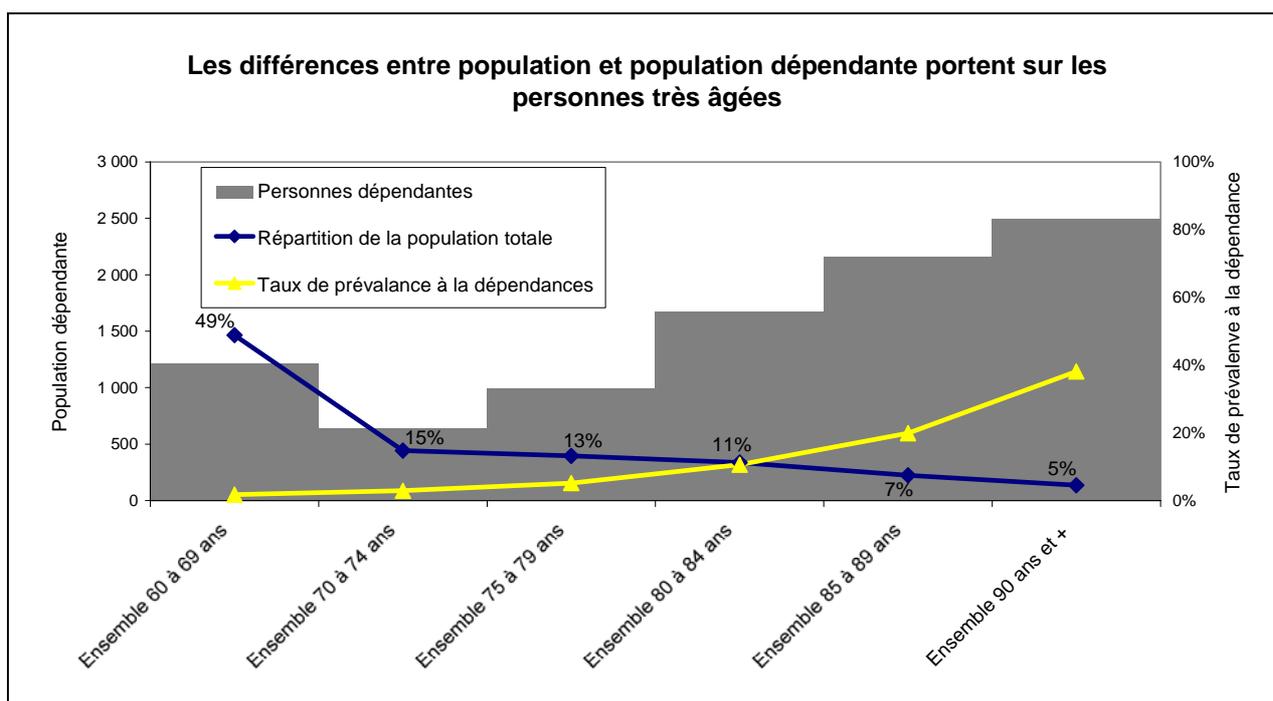
La zone d'emploi la plus concernée par le papy-boom est celle d'Orléans avec une hausse relative de 3 points pour les 60-69 ans qui représente l'arrivée de 19 000 sexagénaires, soit une hausse de 50 % en 16 ans. Le passage du seuil des 80 ans par la génération de l'entre-deux-guerres marquerait surtout la zone d'emploi de Montargis avec une multiplication par deux du nombre d'octogénaires.

La population âgée dépendante du Loiret

Les femmes plus concernées par la dépendance

La population âgée dépendante dans le Loiret en 1999 est estimée à plus de 8 000 personnes, soit 6,5 % de la population âgée de 60 ans et plus. En 1999, les femmes représentaient près de 67 % de cette population. Ce taux élevé s'explique par une espérance de vie plus grande chez les femmes que chez les hommes.

Les femmes sont donc plus nombreuses parmi les plus de 60 ans, leur part augmentant encore plus avec l'âge. Il en va de même pour le risque de dépendance : il augmente avec l'âge. Ce double phénomène explique l'écart entre la part des femmes dans la population de plus de 60 ans et celle dans la population dépendante de plus de 60 ans.



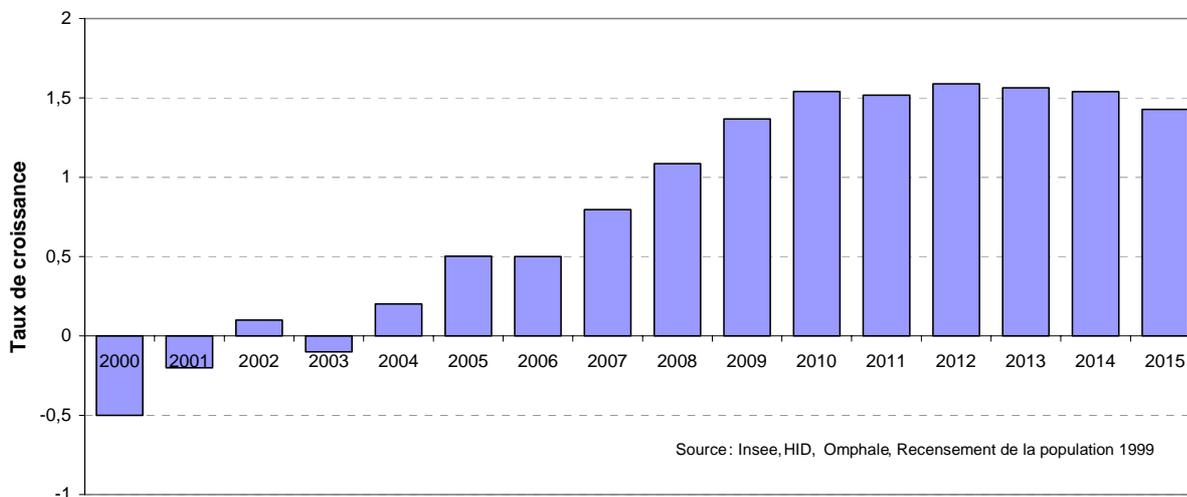
Source : Insee, HID, Omphale, Recensement de la population 99

Les différences de structures entre la population dépendante et la population âgée sont multiples. Elles diffèrent pour la répartition par sexe comme indiqué précédemment mais aussi et surtout par la répartition par âge. Ainsi, la moitié des personnes âgées a moins de 70 ans alors que la moitié des personnes âgées dépendantes a plus de 85 ans. Les plus de 85 ans représentent ainsi 50 % des personnes âgées dépendantes alors qu'elles ne représentent que 12 % de la population âgée totale. Ces écarts s'expliquent par des différences dans les taux de prévalence à la dépendance, c'est-à-dire le risque pour une personne âgée d'être dépendante : celui-ci passe de 1,7 % pour les moins de 70 ans à 38 % pour les plus de 90 ans. Ce taux de prévalence à la dépendance double ainsi quasiment à chaque changement de classe d'âge. Globalement, le risque d'être dépendant après 90 ans est 22 fois plus important qu'entre 60 et 70 ans.

Une augmentation soutenue de la population âgée dépendante à partir de 2005

La population âgée dépendante augmenterait de près de 14 % entre 1999 et 2015 dans le département. Dans le même temps, la population des personnes de 60 ans et plus augmente de plus de 40 %.

Une croissance de la population âgée dépendante qui s'accélère à partir de 2005



L'évolution de la population âgée dépendante est irrégulière entre 1999 et 2015. Entre 1999 et 2004 la population âgée dépendante reste stable. Avant 2005, cette population est en dessous de son niveau de 1999. Entre 2004 et 2015, la hausse annuelle devient rapidement de plus en plus forte. En 2005 elle est de +0,5 %, ce qui ramène la population âgée dépendante à son niveau de 1999. Cette croissance se maintient en 2006 puis s'accélère entre 2007 et 2012 en passant de +0,7 % par an à +1,6 % en 2012. Enfin, sur la période 2012 - 2015, la croissance ralentit légèrement tout en restant à un niveau élevé (+1,4 % en 2015).

La dépendance par sexe et âges

| <i>Evolutions en base 100 en 2005</i> | 2005 | 2010 | 2015 |
|--|------|------|------|
| Population âgée dépendante | 100 | 108 | 118 |
| Population âgée dépendante de 60 à 74 ans | 100 | 102 | 112 |
| Population âgée dépendante de 75 ans et plus | 100 | 109 | 119 |
| Population âgée dépendante féminine | 100 | 106 | 115 |
| Population âgée dépendante masculine | 100 | 111 | 123 |

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, Omphale et recensement 1999

La population âgée dépendante du Loiret va connaître une croissance importante (+ 18 % entre 2005 et 2015). La structure de la population âgée dépendante du département va évoluer au cours de cette croissance. La modification la plus significative est l'amorce du rattrapage des hommes dans cette population. Ils ne représentent en 1999 que 34 % de la population âgée dépendante mais connaîtraient une hausse plus marquée que les femmes entre 2005 et 2015. Ceci ferait passer leur part à 35 % à l'horizon 2015. Une autre évolution dans la population âgée dépendante ressort : le vieillissement. La part des 75 ans et plus est en 2005 de 79 %. La croissance de la population âgée dépendante de 60 à 74 ans n'est que de 12 % (19 % pour les plus de 75 ans) et ce malgré l'entrée de la génération nombreuse des baby-boomers dans cette tranche d'âge.

Une analyse plus en détail de ces écarts semble nécessaire. L'évolution la plus marquante est celle de la structure par âge. L'arrivée d'une génération nombreuse à 80 ans et plus est très visible :

| Répartition par âges des personnes âgées dépendantes (en %) | | |
|--|------|------|
| Tranche d'âge | 1999 | 2015 |
| 60-69 | 14,3 | 13,2 |
| 70-74 | 11,7 | 7,0 |
| 75-79 | 15,8 | 10,9 |
| 80-84 | 14,2 | 18,2 |
| 85-90 | 23,1 | 23,5 |
| 90 et plus | 21,0 | 27,2 |

Source : Insee, HID, Omphale, Recensement de la population 1999

La population des 80-84 ans double entre 1999 et 2015, celle des 85-89 ans augmente de 45 % et celle des plus de 90 ans de 65 %. Pour ces tranches d'âges, les taux de prévalence à la dépendance seraient en 2015 respectivement de 8 %, 18,2 % et 27,2 %.

16 % et 31 %. L'importante hausse du nombre des octogénaires masque la croissance moins marquée des effectifs sexagénaires. Mais l'effet que provoque l'arrivée de la génération de l'entre-deux-guerres dans les grands âges n'est que les prémices de l'arrivée d'une génération nettement plus importante qui s'approchera des 70 ans en 2015 : les baby-boomers. La hausse de leur part relative dans la population dépendante ne sera alors que peu visible ceux-ci n'appartenant encore qu'à une tranche d'âge présentant un faible risque de dépendance (1,4 % en 2015). La présence de la génération creuse due à la seconde guerre mondiale parmi les « jeunes » septuagénaires entraîne une baisse importante de leur part dans la population âgée dépendante.

La structure de la population âgée dépendante évoluera aussi vers une plus faible féminisation. La part des femmes dans cette population passe de 66 % en 1999 à 65 % en 2015. Ceci est le fait des jeunes arrivants (60-74 ans) chez lesquels la part d'hommes est plus importante que chez leurs aînés.

La dépendance par GIR

| <i>Evolutions en base 100 en 2005</i> | 2005 | 2010 | 2015 |
|--|------|------|------|
| Population âgée dépendante en GIR 1 ou 2 | 100 | 108 | 120 |
| Population âgée dépendante en GIR 3 ou 4 | 100 | 107 | 116 |

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, Omphale et recensement 1999

La dépendance recouvre bien des situations différentes. On parlera de grande dépendance lorsqu'il s'agit d'une personne

comptabilisée dans les deux premiers Groupes Iso-Ressources (GIR). En 2005, la grande dépendance parmi les personnes âgées représente 43 % des dépendants. Pour effectuer cette projection deux hypothèses sont nécessaires. La première est que la répartition des personnes âgées dépendantes parmi les groupes GIR resterait stable dans le temps. La seconde, plus restrictive, est que cette répartition est la même dans le Loiret qu'au niveau de l'ensemble de la métropole.

Ainsi, on note que la grande dépendance évoluerait plus vite que l'ensemble de la dépendance. Une hausse de 20 % sur 10 ans alors que la population dépendante n'augmenterait que de 18 % sur la même période. On remarque également que l'accélération constatée pour toutes les évolutions à partir de 2010 est plus marquée pour les deux premiers groupes GIR.

Le mode de vie des seniors : un indicateur de dépendance

Selon qu'une personne âgée vit en institution, seule ou avec quelqu'un, les taux de prévalence à la dépendance varient. Le milieu institutionnel est très fréquent parmi les modes de vie des personnes âgées dépendantes. En effet près de 40 % de la population âgée dépendante y réside. Les taux de prévalence à la dépendance sont, bien entendu, plus élevés en institution qu'à domicile car la dépendance est l'un des principaux motifs de départ en institution. Ainsi, sur l'ensemble de la population de 60 ans et plus, les taux de prévalence sont de 40 % en institution, de 3,1 % pour les personnes vivant seules et de 3,5 % pour les personnes vivant avec quelqu'un.

Mode de vie et dépendance

| <i>Evolutions en base 100 en 2005</i> | 2005 | 2010 | 2015 |
|---|------|------|------|
| Population âgée dépendante en institution | 100 | 108 | 121 |
| Population âgée dépendante vivant seule | 100 | 113 | 121 |
| Population âgée dépendante non seule | 100 | 106 | 113 |

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, Omphale et recensement 1999

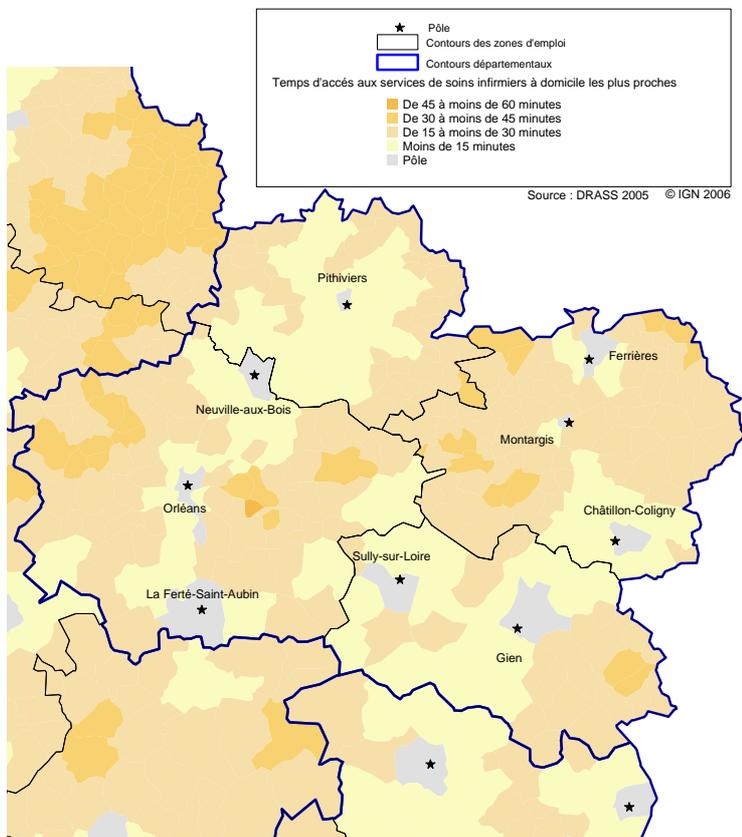
La population âgée dépendante en institution est la conséquence directe de la disponibilité de place. L'hypothèse faite ici est que la population conserve le

comportement observé en 1999 quant à son choix de lieu de vie et ce indépendamment de l'existence ou non de places. On entend ici par institution les maisons de retraites, les hôpitaux longs séjours et les hébergements d'accueil longues périodes (dont font partie les établissements pour personnes handicapées). La population âgée dépendante en institution augmenterait de 8 % entre 2005 et 2010. En 2015, il y aurait 21 % de personnes âgées dépendantes supplémentaires dans les institutions par rapport à 2005. Les personnes vivant seules connaîtraient une évolution similaire. La hausse serait plus marquée entre 2005 et 2010 pour les personnes seules que pour celles vivant en institution alors que, sur les 5 années suivantes, ce serait l'inverse.

Cette étude s'appuie sur des projections de population sans hypothèse sur le nombre de places en institution actuellement disponibles ou disponibles à l'avenir pour les personnes âgées dépendantes.

L'offre de soins pour personnes âgées dans le Loiret

Temps d'accès aux services de soins infirmiers à domicile



Le taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, est de 16,75 en région mais de 15,6 dans le Loiret. Malgré une progression sensible, ce taux d'équipement reste inférieur à la moyenne métropolitaine (16,3 pour 1 000), mais supérieur au taux d'équipement de l'Eure-et-Loir : 10,3 pour 1 000.

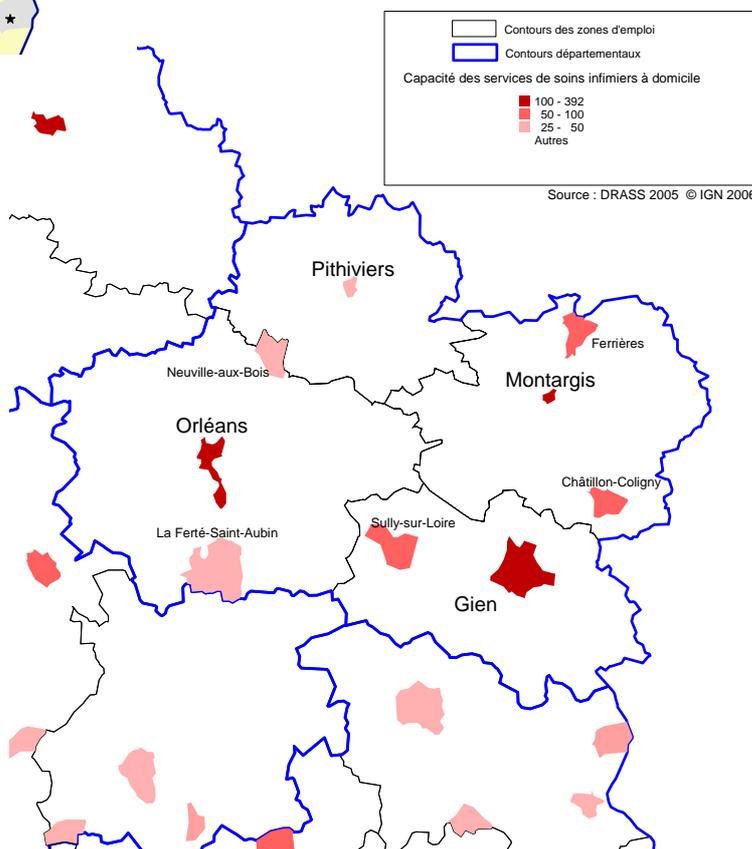
La couverture départementale permet à 80 % de la population totale d'accéder en moins de 30 minutes à un SSIAD. Cependant, pour quelques communes éloignées, le temps de trajet pour accéder à ces services dépasse 45 minutes.

Le Loiret peu équipé en places de soins infirmiers à domicile

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), créés en 1970, prennent leur essor à partir de 1980 afin de maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à leur domicile. Ces soins sont dispensés aux personnes âgées de 60 ans et plus.

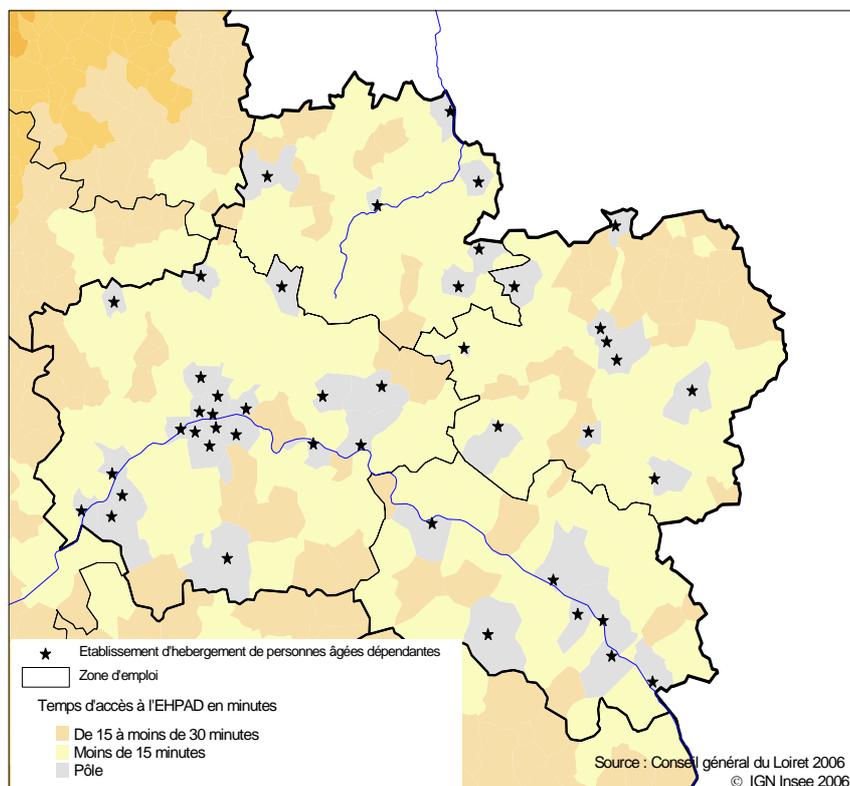
En 2006, on dénombre dans la région Centre plus de 3 700 places en soins infirmiers à domicile. On recense 9 pôles de services de soins infirmiers sur le département du Loiret, disposant ainsi de 775 places, soit le cinquième de la capacité régionale. Pour une population concernée identique, d'environ 50 000 habitants de plus de 75 ans, l'Indre-et-Loire dispose d'environ 850 places. Quant au département de l'Eure-et-Loir, beaucoup plus jeune, il est nettement moins pourvu.

Répartition des services de soins infirmiers à domicile dans le Loiret



Les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes

Temps d'accès à l'établissement d'hebergement de personnes âgées dépendantes dans le Loiret



Les Établissements d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont issus de la collaboration entre l'État, un conseil général et un établissement. Les lits qui font l'objet de la convention liant les trois partenaires sont réservés aux personnes âgées dépendantes.

Le Loiret était début 2005 moins équipé en lits de ce type. En effet, le taux d'équipement (nombre de lits pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) du département (118,3) était inférieur à celui de la région (125,5). Le Loiret avait le taux le plus bas parmi les différents départements de la région.

Le même cas de figure se présentait pour l'ensemble des lits médicalisés mais de façon plus marquée. L'écart entre la région Centre et le Loiret était de plus de 10 lits pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus.

Pour ces deux équipements, le niveau métropolitain était supérieur à celui de la région

Centre et donc du Loiret.

Tous les secteurs du Loiret sont à moins de 30 minutes d'un EHPAD en 2006. Le temps de trajet jusqu'à l'établissement le plus proche étant de surcroît surestimé en bordure du département car les données pour les établissements des départements voisins qui sont plus proches ne sont pas disponibles. On note toutefois une concentration importante d'établissements le long de la Loire.

Annexes

Glossaire

Personne âgée

Personne de 60 ans et plus.

Dépendance

La dépendance est définie comme le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou le besoin d'une surveillance régulière. Elle est mesurée ici à partir de l'outil Aggir, grille nationale d'évaluation de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de 60 ans et plus, qui sert également de critère pour l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette grille permet aux experts médico-sociaux de mesurer le degré de dépendance en se fondant sur les activités que les personnes peuvent effectuer seules. Selon leur niveau de dépendance, elles sont classées en six groupes iso-ressources (Gir). Sont qualifiées de dépendantes les personnes des Gir 1 à 4 décrits ci-dessous, les personnes des Gir 5 et 6 étant très peu ou pas dépendantes.

- Gir 1 : groupe de personnes confinées au lit ou au fauteuil et ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants.
- Gir 2 : d'une part, groupe des personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; d'autre part, groupe de celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices (le déplacement à l'intérieur est possible mais la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement).
- Gir 3 : groupe de personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. Ainsi, la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement. De plus, l'hygiène de l'élimination nécessite l'aide d'une tierce personne.
- Gir 4 : groupe de personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage. La plupart s'alimentent seules. Ce groupe comprend aussi celles qui ne connaissent pas de problèmes locomoteurs mais qui ont besoin d'aide pour les activités corporelles et les repas.

Taux de prévalence à la dépendance

Ce taux exprime le risque pour une personne d'un âge et d'un sexe donnés d'être dépendante au sens précisé ci dessus.

Méthodologie des projections de population

La projection s'effectue en deux temps :

- le choix des hypothèses de fécondité, de mortalité et migratoires,
- un calage au niveau régional sur les estimations au 1^{er} janvier 2004 issues entre autres des enquêtes annuelles de recensement de la population 2004 et 2005.

- **Les hypothèses retenues pour la projection de population sont les suivantes :**

Ce travail se base sur des projections de population et non des estimations de population. Les projections s'appuient sur des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations. Seules les deux dernières hypothèses sont déterminantes dans ce rapport. La fécondité jouant sur le nombre de naissances entre 2000 et 2015 ne modifie en rien les tranches d'âges concernées par cette étude : les 60 ans et plus. En effet, les plus jeunes d'entre eux en 2015 avaient 44 ans en 1999. Les générations concernées par l'hypothèse de fécondité ne rentreront dans notre thématique qu'à partir de 2060 soit 45 ans après l'horizon de l'étude.

L'hypothèse de mortalité utilisée pour la projection étudiée part du constat fait en 1999 auquel on applique une tendance nationale d'évolution des quotients de mortalité. Le constat de 1999 est fait

au niveau du département. Ainsi, on conserve les spécificités locales en matière de mode de vie, d'écart d'espérance de vie entre les différents sexes,... La tendance nationale utilisée a été vérifiée en moyenne de 2000 à 2004. « En moyenne » car il était impossible pour le modèle utilisé de prévoir ni la hausse des décès due à la canicule de 2003 ni la baisse qui s'en est suivie en 2004.

L'hypothèse migratoire est le maintien des flux observés entre 1990 et 1999. Un regard particulier est posé sur les tranches d'âge les plus mobiles : les étudiants et les jeunes actifs. De plus, on considère qu'à partir de 85 ans les personnes restent dans la même zone (ici le département).

En résumé :

Une fécondité stable par rapport à 1999

Une mortalité suivant la tendance à la baisse estimée au niveau national

Une migration stable par rapport aux migrations observées entre 1990 et 1999

Grâce à ces hypothèses, on peut fixer les quotients de fécondité (la probabilité d'avoir un enfant pour une femme à un âge donné), les quotients de mortalité (le risque de mourir pour une personne d'un sexe et d'un âge donnés) et les quotients migratoires (la probabilité d'arriver moins celle de partir de la zone d'étude pour une personne d'un sexe et d'un âge donnés). Ces quotients sont alors appliqués à la population de la zone d'étude de l'année t pour obtenir la population de l'année t+1. En répétant cette opération à partir de la population de 1999 on projette la population du Loiret jusqu'en 2015.

- **Le calage et son utilité**

Le calage permet de prendre en compte les résultats les plus récents : les estimations de population départementales au 01/01/2004 issues de sources administratives et du nouveau recensement. Il est fait par homothétie sur la pyramide des âges : pour chaque tranche d'âge, la population varie du même pourcentage. Ainsi nous conservons les spécificités de la zone en matière de répartition par sexe et âge.

Passage d'une projection de population à une projection de population dépendante

Le passage d'une projection de population à une projection de population dépendante se fait par les taux de prévalence à la dépendance. Ces taux sont calculés à partir de l'enquête Handicaps Incapacités et Dépendance en niveau national. Puis l'Insee en accord avec la DRESS a mis en place un modèle qui se base sur les quotients de mortalité pour estimer les taux de prévalence à un niveau plus fin : le département. L'hypothèse sous jacente à ce modèle est que le quotient de mortalité reflète une variable inobservée qui correspond à l'état de santé. C'est cette variable qui est considérée pour évaluer les risques de dépendance.

Établissements d'Hébergement Pour Personnes Âgées Dépendantes

Ces établissements sont signataires d'une convention avec leur Conseil Général et l'organisme de gestion des tarifs médico-sociaux. L'établissement s'engage alors sur ses tarifs ainsi que sur la qualité des services fournis aux personnes âgées dépendantes qui y séjournent.